

TUTORAT NIÇOIS : UE 7 : LA TÉLÉMÉDECINE, LA E-SANTÉ

1) Définition

Télémédecine = **coopération** dans l'exercice médical qui met en rapport à **distance**, grâce aux technologies de l'information/communication (avec respect des règles de la déontologie médicale !) :

- ⇒ **un patient** (données médicales nécessaires)
- ⇒ un ou plusieurs **médecins/professionnels de santé**

BUT : diagnostic/décision/prise en charge/traitement

⚡ ⚡ **Télémédecine ≠ télésanté** (ou e-santé) = sous-ensemble spé de la télésanté

- ⇒ particularité : concerne des activités exercées par professions réglementées

2) Enjeux

Enjeux prioritaires pour le CNOM = Conseil National de l'Ordre des Médecins (☛ maîtrise dépenses de santé) :

- accès équitable aux soins
- qualité des soins

Télémédecine : contribue à une **décélération des dépenses de santé**

- ⇒ +++ prise en charge des **maladies chroniques** (= 60 à 80% des coûts estimés)

3) Activités

Acte de télémédecine = acte médical à **part entière** (indication/qualité) ≠ forme dégradée !

Art 32 (loi du 13/08/04) : acte télémédecine réalisé « **sous le contrôle et la responsabilité d'un médecin en contact avec le patient par des moyens de communication appropriés** ».

≠ types d'actes : *téléconsultation/télé expertise/ télésurveillance/ téléassistance médicale*

• TéléConsultation

⇒ en **relation avec le patient**

⇒ S'exerce dans 2 types de situations :

- +++ : **régulation médicale** : patient prend contact par téléphone avec un centre où le médecin régulateur :

- établit le diagnostic de gravité
- prend la décision d'orientation du patient

(NB : pratique faisant appel à protocoles bonne pratique ; s'appuyer sur syst experts.)

- **médecin consulté à distance par le patient près duquel se trouve un autre médecin ou un autre professionnel de santé.**

(NB : évalué en gériatrie, sites isolés ou mobiles)

• TéléExpertise

⇒ **échange professionnel** entre 2/plusieurs médecins :

- par **concertation entre médecins**
- par réponse « **médecin distant** » sollicitée par **médecin en charge directe** du patient

⇒ ≈ consultation spécialisée ou 2^e avis SAUF QUE : **transmission électronique de données cliniques/biologiques/imagerie** ! Pas déplacement du patient ou du « médecin distant » !!!

- Développement +++ : réseaux Périn@t (diagnostic anténatal, cancérologie)
 - facilite les réunions de concertation pluridisciplinaires
- Imagerie +++ (incitation à mutualisation compétences/plateaux techniques)

• TéléAssistance médicale

= acte au cours duquel un médecin assiste techniquement un confrère à distance (Télé chirurgie médiatisée +++)

⇒ Avenir : accélération ++ ? Expertise opératoire dans territoire éloigné ?

• TéléSurveillance médicale

⇒ **transmission d'indicateurs physiologiques** recueillis :

- soit par le patient lui-même
- soit par un autre professionnel de santé
- soit par un auxiliaire de santé

⇒ **médecin interprète ces données à distance** + modifie +/- la prise en charge

- ≠ **téléconsultation** car concerne patient déjà connu par le médecin/équipe soignante

- ≠ **téléassistance** « sociale » qui rend services à personne sous la règle du respect de la protection de la vie privée

MAIS télésurveillance médicale / téléassistance sociale = peuvent se compléter !

⇒ **Insuffisance cardiaque, diabète, insuffisance respiratoire, insuffisance rénale** : validat° applications de télésurveillance à domicile.

⇒ **Télésurveillance + télé suivi de consultation +++** : unités de dialyse

4) Éléments à résoudre

a) **Sur le plan juridique** : la loi doit :

- consolider télémédecine sur bases juridiques affirmées
 - permettre son dév par conventions de coopération, entre professionnels/ établissements
 - assurer sécurité par protocoles mise en œuvre sur les volets médicaux, techniques et financiers
- ⇒ **Acte de télémédecine** : cadre formalisé/matérialisé par contrat/protocole médical et technique de mise en œuvre/description relations entre partenaires impliqués/patient.

b) **Sur le plan des compétences**

Formation spécifiques : exemple du service FMC (Formation Médicale Continue) de l'AP-HP (Assistance Publique Hôpitaux de Paris) : a élargi ses formations à la télémédecine

⇒ Administrat°/utilisat° dispositifs déployés dans réseaux coordonnés par établissements de l'AP-HP

⇒ limite : ne concernent **que les établissements/médecins hospitaliers**

c) **Sur le plan financier**

Acte médical = temps médical et compétence dont la reconnaissance implique une rémunération spé prévue et encadrée par la « **protocolisation** »

⇒ investissement en matériels/logiciels/services

⇒ moyens relatifs à coordination/organisation des nouvelles pratiques en coopération

Les 10 « e » de e-Health *(Enjoy les couleurs Barbie ^^ j'ai quand même essayé de faire dans le lisible... :S)*

Efficacité	<p>➤ efficacité des soins + ➤ les coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ éviter interventions diag/thérapeutiques inutiles par : - communication ++ entre établissements soins - implication patients dans qualité des soins
Amélioration	<p>Comparaisons entre les ≠ prestataires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ implication des consommateurs dans analyse qualité des soins ⇒ direction vers meilleurs prestataires
Preuve	Efficacité/efficience prouvée par évaluation scientifique rigoureuse
Responsabilisat°	<p>Documents électroniques accessibles aux consommateurs/patients sur Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ permet le choix
Encouragement	<p>Nouvelle relation entre professionnel de santé/patients = partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ décisions prises de façon partagée
Education	<p>Ressources en ligne pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - médecins = FMC = Formation Médicale Continue) - consommateurs (éducation santé/prévention/info adaptée)
Facilitation	Echange d'info/communication standardisée entre établissements de soins
Extension	<ul style="list-style-type: none"> - sens géographique /sens conceptuel ⇒ obtention facile de services de santé en ligne (conseil / intervent°) ⇒ obtention de produits pharmaceutiques fiables
Ethique	<p>Nouvelles formes d'interaction médecin-patient</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ nouveaux défis/menaces = questions éthiques <p><i>Ex : pratique professionnelle en ligne ? Consentement ? Problèmes confidentialité ?</i></p>
Equité	<p>Soins de santé + équitables</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ MAIS menace +++ : fossé entre : - les « nantis » : argent +/équipement+/compétences informatiques + - les « démunis » : argent -/équipement -/compétences informatiques - = fracture numérique entre : populations rurales / populations urbaines... riches/pauvres... jeunes/vieux...
	Facile d'utilisation/stimulant/excitant/existant